

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 09
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 30 mars 2023
Convocation affichée le : 30 mars 2023
Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Franck SAMSON — Christian DARTOIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Céline ROUVRAIS — Séverine LEBRUN — Marie-Christine NOSLAND

Marie-Hélène BRANDILLY a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2023/32	Remboursement des frais avancés pas Monsieur Dominique ABALAIN
-------------------------	--

Monsieur Dominique ABALAIN, adjoint Municipal, a procédé à l'avance de frais d'un montant de 259,98€ euros auprès de l'enseigne ELECTRO DEPOT de RENNES pour l'achat d'une enceinte BOOMTONEDJ TRAVEL SOUND pour toutes les manifestations communales.

Soit un total de 259.98 euros

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil municipal décide à l'unanimité.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au remboursement des frais avancés

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,



Marie-Hélène BRANDILLY